

EXAMEN MEDICAL PREALABLE
MASTER DE SPECIALISATION EN SCIENCES DU LANGAGE
Année académique 2015-2016

Document à compléter par le Service de prévention et de médecine du Travail

Je soussigné(e), (nom, prénom),
représentant le Service de prévention et de médecine du travail des communautés française et germanophone
de Belgique, Rue des Arquebusiers, 5 à 7000 Mons, atteste que

Mme / Mlle / M.....(nom et prénom de l'étudiant),
étudiant(e) à l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies du Langage de l'Université de Mons, a subi
l'examen médical préalable au stage en date du

Date, signature et cachet du SPMT

En cas d'analyse de risques positive, le stagiaire ne peut en aucun cas commencer son stage sans avoir subi
l'examen médical préalable.

Le stage prendra cours à dater du dépôt du présent document au Secrétariat de l'Institut des Sciences du langage.